



STILL INFO

Septembre-Octobre 2020

Chères Stilloises, chers Stillois.

C'est avec plaisir en tant que 1^{ère} adjointe que je m'adresse à vous pour la première fois à travers le journal communal dont j'assure l'organisation.

Le deuxième Still info de notre mandat est entre vos mains.

Nous avons à cœur de vous offrir un bulletin communal qui se veut un véritable outil de communication et d'expression citoyenne et associative.

Sa présentation se veut plus aérée et dynamique.

Vous y trouverez de nouvelles rubriques, qui s'enrichiront au cours du temps, reflet des diverses préoccupations des uns et des autres, de la vie communale, associative et économique du village.

Sa parution sera bimestrielle et il sera distribué par les **conseillers**. Ce sera l'occasion de les rencontrer et de discuter.

Nous comptons sur vous pour nous faire part de vos remarques et suggestions afin de toujours améliorer cet outil de communication.

Dans un souci de **liberté d'expression**, nous offrons un espace à chaque citoyen ayant une contribution constructive à apporter à la commune.

Dans une volonté de **disponibilité** nous vous annonçons, dans ce numéro, les dates de permanences des élus ainsi que les principales délégations de chacun.

Lors de vos passages en mairie vous serez toujours accueillis avec le sens de l'**écoute** et de l'efficacité que nous nous sommes fixés.

Les comptes-rendus du conseil municipal sont simplifiés afin de faire ressortir l'essentiel des décisions prises, d'être **transparent** sur les finances et les projets,

Je résume, par ces exemples concrets, les valeurs qui nous animent.

En tant que première adjointe et déléguée, entres autres, aux espaces verts, je suis particulièrement fière de vous présenter la rubrique sur les espaces verts, espaces communs qui rendent agréables les rues du village.

Au-delà de l'entretien et du rendu propre auquel nous tenons tous, la présence des végétaux dans notre espace de vie donne du sens à notre lien avec la nature.

D'où l'envie de vous faire découvrir régulièrement une nouvelle plante se trouvant sur notre territoire.

La situation sanitaire nécessite de continuer à porter le masque partout où cela est désormais requis et à appliquer les gestes barrières. Je ne peux que vous encourager à poursuivre ces efforts afin de nous préserver de l'épidémie actuelle.

Nicole Schwartz – 1^{ère} adjointe.

Informations pratiques

25 octobre
Bourse aux
vêtements

11 novembre
Célébration de
l'armistice

15 novembre
Trim'Still

Info' Mairie

Du Mardi au Vendredi
de 8h00 à 12h00

Le samedi
de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33
accueil@mairiedestill.fr

www.stillinfo.fr

 Commune de Still

ÉTAT CIVIL



GRANDS ANNIVERSAIRES

OCTOBRE

Mme Madeleine KASTNER

née le 02 octobre 1935, fêtera ses 85 ans

Mme Christiane VOGT

née le 07 octobre 1939, fêtera ses 81 ans

Mme Sonia ESCHBACH

née le 08 octobre 1936, fêtera ses 84 ans

Mme Marthe CHORVOZ

née le 10 octobre 1929, fêtera ses 91 ans

Mme Françoise WIEDER

née le 16 octobre 1931, fêtera ses 89 ans

Mme Denise BLATTNER

née le 24 octobre 1936, fêtera ses 84 ans

Mme Marie-Madeleine WIDLOECHER

née le 25 octobre 1929, fêtera ses 91 ans

Mme Louise FISCHER

née le 26 octobre 1932, fêtera ses 88 ans

Mme Anne-Marie WIDLOECHER

née le 26 octobre 1937, fêtera ses 83 ans

NOVEMBRE

Mme Marie-Thérèse RAETH

née le 01 novembre 1938, fêtera ses 82 ans

Mme Marie-Thérèse RUDLOFF

née le 02 novembre 1934, fêtera ses 86 ans

Mme Florence ENGEL

née le 04 novembre 1935, fêtera ses 85 ans

Mme Marie BARTHEL

née le 11 novembre 1934, fêtera ses 86 ans

MARIAGE

Madame **Léa GEISPIELER** et Monsieur **Jean-Loup BENTZ**, le 29 mai 2020

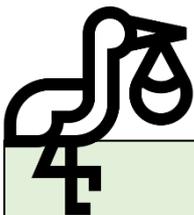
Madame **Nadia BOLZONELLO** et Monsieur **Christophe Heckmann**, le 26 juin 2020

Madame **Nathalie HOCHWELKER** et Monsieur **Pierre LUINAUD**, le 13 juillet 2020

Madame **Séverine WIETRICH** et Monsieur **Stéphane VOGT**, le 08 août 2020

PACS

Madame **Albine DE LENTAIGNE DE LOGIVIERE** et Monsieur **Lucas SPECHT**, le 20 août 2020



NAISSANCE

Maxence HERTER, né le 07 août 2020

De Mme Anne-Catherine BAAL et Mr Stéphane HERTER

Zoé SCHWOOB, né le 26 août 2020

De Mme Fanny BEUTEL et Mr Sébastien SCHWOOB

BAPTEME REPUBLICAIN

Mayel LE BARS, le 29 août 2020

DÉCÈS

Christiane THIL, le 11.07.2020 à
Schirmeck à l'âge de 83 ans



COMMUNICATIONS OFFICIELLES



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Tousssez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 :

Restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin et ne vous rendez pas à son cabinet.

Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation

Sollicitation du médecin traitant dans les cas suivants : - gêne respiratoire, essoufflement inhabituel - crachats du sang ou du pus - fatigue intense (notamment chez les personnes âgées) - perte d'appétit, d'odorat, de goût, défaut d'hydratation - conjonctivite, douleurs à la déglutition, perte - troubles digestifs, douleurs abdominales ou diarrhée - fièvre, frissons, courbatures, sueurs - traces violacées sur les genoux ou lèvres bleues

Appel direct au SAMU centre 15/112 dans les cas suivants : - troubles de la conscience - détresse respiratoire - hypotension inhabituelle, persistance du pli cutané lorsqu'on pince la peau de la poitrine, ou muqueuses de la bouche (pas des lèvres) sèches.



L'abandon des équipements de protection mettent non seulement en danger la santé de tous mais également l'environnement.





Au boulot, j'y vais autrement !

Vous aussi, participez au défi

defi-jyvais.fr - contact@defi-jyvais.fr

14
>27
SEPT
2020

Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions pour la 11^{ème} édition du défi « J'y vais ! » sont ouvertes !

Comment s'inscrire ?

-  Chaque établissement souhaitant participer au Défi « A l'école, j'y vais à vélo ! » doit s'inscrire sur le site Internet <https://defi-jyvais.fr> via un référent défi identifié.
-  Lors de l'inscription de son établissement, ce dernier peut choisir d'autoriser l'enregistrement des participations directement par des volontaires.

Comment participer ?

Cette année, compte tenu de l'incidence de la crise sanitaire sur l'organisation matérielle et pédagogique des établissements scolaires, **les modalités du défi ont été simplifiées** :

-  Pour ne pas surcharger les établissements participants, le comptage des kilomètres est facultatif. L'important est de connaître le ratio des élèves qui participent au défi.
-  Les modalités de comptage sont allégées :
 - Comptage du nombre de vélos présents et les élèves venant à pied ;
 - Comptage quotidien directement dans les classes ;
 - La participation au défi peut se faire par classe ou sur l'ensemble de l'établissement.
-  Les modes de déplacement retenus sont les déplacements actifs : le vélo, la marche, trottinette, rollers, skateboard, etc.
-  Les kilomètres comptabilisés effectués en modes de déplacement actifs seront comptabilisés pour le volet solidaire du défi.

Les nouveautés 2020

-  Le volet solidaire du défi sera, cette année, consacré au domaine de la santé, les fonds récoltés seront reversés en soutien au personnel médical.
-  De nouveaux territoires ont rejoint le défi ! Cette année, au total sur les 3 défis, 24 territoires du Grand Est sont partenaires.





**VOTRE ESPACE
INFO ÉNERGIE**

PETR Bruche Mossig
1 rue Gambrinus
67190 MUTZIG

@ jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr

03 88 97 39 69

PRÈS DE CHEZ VOUS,
DES **CONSEILS NEUTRES,
GRATUITS ET INDÉPENDANTS**
SUR VOS **TRAVAUX D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE, LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES** ET SUR LES
AIDES FINANCIÈRES
EXISTANTES

© Jean Schoepfer

**ESPACE INFO ENERGIE de
MUTZIG**

Le réseau des Espaces Info Energie est un réseau national initié par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en 2001, en partenariat étroit avec des associations et collectivités locales.

Le Conseiller Info Energie conseille les particuliers souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique liés à leur logement : travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation. Il informe aussi sur les aides financières existantes pour la rénovation énergétique du logement.



ASSOCIATION CHASSE « LA GILLOISE » (LOT 3)

La fin de l'été approche, l'association de chasse reprendra ses activités de battues dès le mois de septembre et peuvent s'étendre jusqu'au mois de mars. Les battues peuvent être sur une demi-journée ou une journée entière. Les dates retenues sont :

- 19 septembre 2020
- 17 et 18 octobre 2020
- 07 et 08 novembre 2020
- 21 et 22 novembre 2020
- 05 et 06 décembre 2020
- 19 et 20 décembre 2020
- 09 et 10 janvier 2021
- 23 janvier 2021



VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION STILL'TONIC

C'est la rentrée, le moment des bonnes résolutions. Alors si la vôtre est de pratiquer une activité physique en toute convivialité, venez pousser la porte du complexe des Tuileries à Still.

Cette année, 2 cours sont proposés par Carmen, animatrice diplômée.

- Cours de Gym'Tonic : cours de step, de renforcement musculaire (poids, bâtons et élastiques) et de cardio-training. Ce cours reprendra le jeudi 10 septembre 2020 à 19h30. Le cours dure 01h30 et tout le matériel de gym requis est mis à disposition.

- Cours de Pilates : technique de remise en forme pour se sentir mieux dans son corps et dans sa tête. Ce cours étant effectué avec un nombre limité de participants, il est proposé selon 2 horaires et reprendra le mercredi 9 septembre 2019 à 18h15 et le jeudi 10 septembre 2020 à 18h15. Le cours dure 01h00 et le matériel de base est mis à disposition.

Contact : Carmen Bernard : 06 29 71 85 53 ou Dominique Gaïda : 06 82 94 08 19.



L'ASSOCIATION PASSION PETANQUE

L'association Passion pétanque vous accueille les mardi et vendredi à partir de 16h sur les 7 terrains de pétanques disponibles.

Pour toute information contacter Rémy SIEGEL au 07 82 47 85 00.

L'ASSOCIATION VIT ACTIVE

L'association Vit'Activ propose des séances d'activités physiques adaptées aux seniors, sédentaires, salariés, malades chroniques. Boostez votre santé !

Reprise des séances dès à présent chaque lundi entre 15H30 et 16H30 au presbytère

Contact : Jérémie GOEPP : 06 37 11 12 39.

L'ASSOCIATION DE BADMINTON

La section Badminton de l'Association STILL Animation reprend ses activités à partir du mardi 08 septembre 2020.

Comme l'année précédente, la pratique du badminton aura lieu salle des Tuileries :

- Le mardi de 19h00 à 22h00
- Le mercredi de 19h30 à 22h00

Pour tout renseignement veuillez contacter Nicolas FERNANDEZ AU 06 16 57 66 26

L'ASSOCIATION ASANA

Les cours de Yoga reprendront à partir du lundi 07 septembre 2020 à 20h à la salle des Tuileries. La première séance d'essai est gratuite. Cette activité est accessible à tous : elle est orientée vers le bien-être physique et mental. Celle-ci permet de faire bouger le corps dans le respect de vos articulations et de vos limites.

Pour un renouveau de votre corps, les séances sont construites en progression lente pour ne pas vous nuire.

Les séances sont animées en alternance entre Christiane Humbert (Formatrice à l'Ecole Alsacienne de Yoga) et Marie-Noëlle Jehl-Jacquot (Élève formatrice à l'Ecole Alsacienne de Yoga).

Pour le bon déroulement des séances, nous nous invitons à venir muni de votre tapis, votre coussin et serviette ainsi que votre masque en respectant les gestes barrières.



SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Nous saluons le nouveau chef de section, M Stéphan ADAM, arrivé au 1^{er} Janvier 2020, avec le grade d'adjudant-chef. Il était sapeur-pompier volontaire depuis 1995 à Molsheim, et a intégré la section STILL-HEILIGENBERG en 2013. Il réside à Heiligenberg avec sa famille.

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans son entreprise et le remercions pour son investissement. Il remplace M. Martin METZGER, qui occupait cette fonction du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2019. Qu'il soit ici particulièrement remercié d'avoir œuvré durant ces 12 années pour garder à Still la caserne des pompiers en sachant recruter et former de nouveaux volontaires.

CONSCRITS 2002-2003

Au mois de juillet dernier, les Conscrits 2002-2003 ont organisé leur première journée Car Wash.

Vous êtes venus nombreux pour faire laver et nettoyer votre voiture, ce qui a fait de cette journée une très belle réussite.

Un grand merci d'avoir soutenu l'initiative des Conscrits !

Encore un grand bravo à nos jeunes.



Photo : Jean-Noël Grasswill

SECTION LOCALE UNIAT

La section locale de STILL et environs de l'Union des Invalides et Accidentés du Travail (UNIAT) proposera de nombreuses informations sur les indemnités journalières maladie ainsi que le reclassement en cas d'inaptitude. Ce temps d'échange aura lieu le 22 septembre 2020 entre 10h30 et 12h à la Maison des Associations (1 Rue Athic, 67210 Obernai).

Plus d'informations sur l'association et son fonctionnement : www.uniat-alsace.fr ou 03 88 15 00 05.

L'ASSOCIATION STILL AUX ENFANTS

Still aux enfants est une association de parents d'élèves indépendantes. Celle-ci réalise des actions financières (vente de chocolats, fromages...) permettant de baisser le coût des sorties pour les élèves de l'école maternelle ainsi que l'achat de nouveau matériel pour l'école maternelle.

Elle met également en place des événements pour tous les enfants du village : chasse aux oeufs, plantation de graines, récré à Still...

Toute personne souhaitant rejoindre l'association est la bienvenue pour donner un peu de son temps ou de ses idées. Plus nous sommes nombreux, mieux c'est !

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la présidente Laetitia Schmitt au 07 88 00 60 00

SPORT GRATUIT

L'inter Basket Dinsheim-Gresswiller (IBDG) propose, des séances de sport gratuites avec l'éducatrice qualifiée du club, à destination des séniors du canton de Mutzig et des salariés des entreprises locales. Dans le plus strict respect du protocole sanitaire, il s'agit à la fois de séances de sport santé pour un public sédentaire afin d'éviter la perte d'autonomie et de séances de Basket-fitness pour un public sportif désireux de reprendre son activité physique.

Les séances auront lieu au gymnase intercommunal de Gresswiller.

Contact : Anicée VERCHERE : 07 62 26 34 05.

CLUB DE L'AMITIE

La prochaine rencontre du club de l'amitié aura lieu le mardi 12 octobre 2020 à la mairie.



ESPACES VERTS



Néflier commun

Petit arbre situé devant l'église et au cimetière.

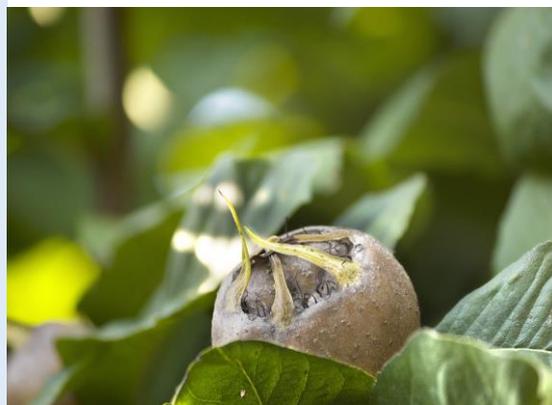
Originaire de Turquie, ce cousin du pommier produit des fruits délicieux sous réserve de les consommer blets.

Nom latin: *Mespilus germanica*

Famille botanique: Rosacées, comme le rosier, l'aubépine et le pommier.

Les fruits, ou nèfles, de 2 à 3 cm de diamètre, ont une forme de petite poire, ou de toupie aplatie.

La récolte des fruits intervient assez tard, généralement en octobre, après les premières gelées lorsque le bletissement de la pulpe les rend consommables.



Tonte de l'espace par les moutons

Depuis quelques jours maintenant, des moutons sont présents à l'arrière du cimetière. Nos tondeuses à 4 pattes s'occupent de l'entretien sans avoir recours à des machines et surtout sans bruit.

Entretien des espaces verts

L'entretien des espaces verts va reprendre dès le mois de septembre.

Nous vous demandons un peu de patience jusqu'au retour à la normale.

La propreté de l'espace public est l'affaire de tous. Nous invitons les riverains à nous y aider en nettoyant leur trottoir.



Images tirées de Pixabay



PROMENADES CANINES

Nos amis les bêtes ont tout à fait leur place dans le village, mais lorsqu'ils empiètent sur la nôtre, cela crée des mécontentements.

Même si cela est censé porter bonheur, marcher dedans ne met pas tout le monde de bonne humeur ! Pour donner une solution aux propriétaires de chiens, il existe **des distributeurs de sachets canins**.

Il suffit d'en prendre quelques-uns dans la poche, de ramasser les déjections de votre animal préféré et de les déposer dans la poubelle prévue à cet effet. Vous redonnerez le sourire à tous.

Vous les trouverez dans les endroits suivants : (voir le plan)

- rue de la forêt
- derrière l'église
- près du panneau d'information
- près de l'aire de jeux.

Une réflexion est en cours pour multiplier les distributeurs ainsi que les poubelles publiques.



Localisation des distributeurs de sachets canins



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET VIE LOCALE

MARCHÉ

Le marché hebdomadaire est devenu un rendez-vous incontournable de la vie Stilloise. L'équipe municipale continue son travail avec les commerçants et vous invite à privilégier les circuits courts.

La commission « Vie associative et culturelle » vous propose de répondre à une enquête consommateurs dans l'optique de mieux répondre à vos attentes.

Continuons dans cette dynamique en soutenant les commerçants et leurs savoir-faire. En conservant cette convivialité et espace de rencontre unique.

Tous les jeudis de 16h30 à 19h.

VIE DE LA COMMUNE

ANALYSE DE L'EAU

Les résultats de l'analyse de l'eau de Still est consultable au tableau d'affichage en mairie.

TRAVAUX

Des travaux pour l'installation de la fibre optique auront lieu du 3 août 2020 au 2 août 2021.

SERVICE ADMINISTRATIF

Madame Sylvie HANDWERK, arrivée le 02 juin 2020, en tant qu'adjointe administrative territoriale est partie le 10 juillet 2020,

Monsieur Corentin KINDER est arrivé le 27 juillet 2020, en tant qu'adjoint administratif territorial, en remplacement de Camille FLICKER en congé maternité.

SERVICE TECHNIQUE

Monsieur Michaël CUNTZMANN arrivé le 01 janvier 2015, en tant que responsable du service technique est parti le 31 Août 2020.

Nous le remercions pour son travail et implication durant les 5 années passées dans notre commune.

Monsieur Didier MAJOREL est de retour à mi-temps depuis le 15 Juillet 2020 en tant qu'adjoint technique principal 1^{ère} classe.

Monsieur Adrien LUTZ est arrivé au 1^{er} septembre comme agent de maîtrise principal.



INFORMATION ET COMMUNICATION

La Commune de Still est dotée de plusieurs moyens de communication :

Site Internet : www.still-info.fr

C'est un site officiel, dont la présentation est commune à tous les villages de la Communauté des communes (Com. Com.)

Vous y trouverez tous les éléments importants ainsi que les démarches administratives liées aux compétences de la Commune.

Ce site est encore en construction.

Page Facebook  Commune de Still

Accessible à tous, nous publions sur la page Facebook de la Commune des éléments relatifs à la vie du village (événements, animations, ...) mais aussi des communications officielles (prévention COVID, ...).

Panneau lumineux : **Situé à l'entrée du village**

Vous y trouverez des informations actualisées et ponctuelles.

Still Info : **Parution tous les 2 mois et distribué dans vos boîtes aux lettres par les conseillers**

Le Still'Info, seul support papier, permet, via différentes rubriques, de faire un tour d'horizon des événements marquants de la vie du village

il se veut un véritable outil de communication et d'expression citoyenne (mémoire du village, chroniques...) et associative. Pour une meilleure lisibilité, nous faisons une retranscription simple et compréhensible des délibérations des séances du conseil municipal.

Application Mobile : Une réflexion est en cours.



VIE DES ECOLES

Ecole Maternelle

Au niveau de l'école maternelle, pas de changement de personnel.

Madame Valentine GERBER : 10 élèves en petite section et 15 en moyenne section.

Madame Céline HUBER : 5 élèves en petite section et 20 élèves en grande section.

Les ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) restent Rita FISCHBACH et Véronique ZIMMER.

Ecole Primaire

Nous saluons les deux enseignants M. Thomas LUTTER et Mme Muriel JAVOR qui ont quitté l'école Robert Schuman. Nous les remercions pour leur dévouement au service des élèves. Nous accueillons Mesdames Sophie MENRATH et Mélanie BERTRAND qui vont prendre la relève.

L'école Robert SCHUMAN est composée comme suit :

Mme Sophie WIDLOECHER, 17 élèves en classe de CP

Mme Alexia CUNIN, 17 élèves en classe de CE1- CE2 (11 élèves de CE1 et 6 élèves de CE2)

Mme Maud BAILLY, 21 élèves en classe de CE2

Mme Marie Paule KOENIG, Directrice, 20 élèves en classe de CM1

Mme Sophie MENRATH, 24 élèves en classe de CM2

Mme Mélanie BERTRAND intervient :

- au CP, les lundi après-midi et vendredi matin
- au CM2 le jeudi
- au CM1 les lundi matin, mardi toute la journée et vendredi après-midi

Vigilance sécurité école

La semaine dernière un accident de la circulation impliquant un enfant est un véhicule est survenu devant l'école élémentaire, faisant un blessé léger.

Aussi, afin de limiter les accidents de la circulation qui peuvent impliquer des piétons, l'équipe municipale va lancer prochainement une réflexion globale sur le partage de l'espace dans le village. Nous nous rapprocherons dans un premier temps de spécialistes, puis les habitants seront conviés à prendre part à la réflexion et à la mise en œuvre d'actions concrètes.

En parallèle, à court terme, la municipalité engage des actions concrètes à destination des enfants par des actions de sensibilisation à la sécurité des piétons et la distribution de gilets jaunes. En complément, un radar pédagogique aux abords de l'école sera installé prochainement. Les délégués des parents d'élèves seront également sollicités rapidement pour participer à la mise en place de mesures de sécurité supplémentaires.

La sécurité est l'affaire de tous, puisse chacun y participer.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOSLHEIM-MUTZIG

20 septembre 2020

18^{ème} édition



Communauté de Communes
de la Région de Molsheim-Mutzig

4 Points de départ (entre 8h30 et 11h00)

- MUTZIG : À proximité du Dôme / Pétanque Club
- MOLSHEIM : Parking du cimetière du Zich
- ALTORF : Club House AS Altorf
- ERGERSHEIM : MJC Ergersheim

Les inscriptions sont gratuites et se font le jour même depuis les 4 points de départ de 8h30 à 11h00. Les lots et les collations seront distribués uniquement aux personnes inscrites au Tour-Vélo dans la limite des stocks disponibles. Les parcours sont ouverts à tous, les itinéraires sont fléchés aux changements de direction.

Chaque participant s'engage à respecter le code de la route et de l'environnement. Le port du casque est obligatoire pour les enfants de - de 12 ans et vivement conseillé pour tous les cyclistes.

Attention : les passages protégés réservés aux piétons doivent être traversés à pied, vélo à la main. L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir tout au long des parcours.

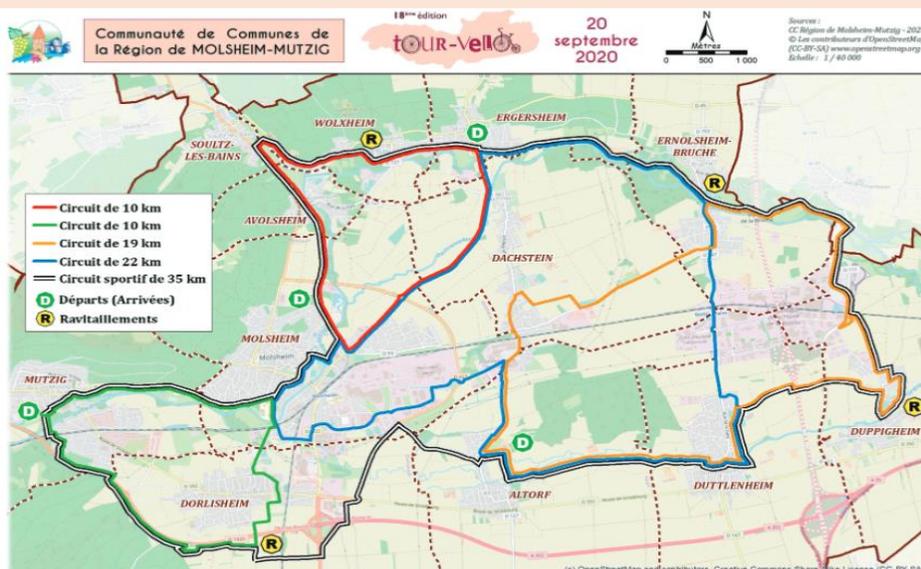
De nombreux cadeaux

1 tombola gratuite à gagner : 1 vélo-électrique pour les adultes 1 VTT pour les enfants (- de 16 ans).

Les bulletins seront à retirer et à déposer, sur place, lors des inscriptions.

1 collation offerte aux 4 points de départ de 11h00 à 15h00 sur présentation du coupon remis lors de l'inscription.

1 gobelet réutilisable offert à tous les participants (dans la limite des stocks disponibles).



Transport à la demande

Ce service ne fonctionne plus actuellement.



ANNONCES

Vends Peugeot 3008 essence, puretech, 130 CV, BVM6, Crossway, blanc, non fumeur entretien et CT OK.

1er main, cause double emploi. Peu de Km. 66200 km. 14250€

Contact : bbxgilles@gmail.com 06 77 15 05 66.

Recherche femme de ménage pour deux heures par semaine à Still
Merci de contacter le 06 70 25 97 12.

Commande de Fioul

Comme ces dernières années, je vous propose de participer à un regroupement de commande de fioul afin de bénéficier de tarifs plus avantageux du fait du regroupement des commandes.

Il s'agit d'un regroupement de commandes et non d'une commande globale. Chaque personne reste directement redevable au distributeur de fioul de la commande qu'il aura passée.

Dans le but de déterminer le volume total de ce regroupement de commande et pour les personnes qui seraient intéressées, je vous propose de me communiquer les informations suivantes (par mail ou à mon adresse postale :

Nom, Prénom, Adresse, Téléphone, Mail, Type de fioul (ordinaire ou amélioré), Volume.

Une fois le volume total de fioul connu, je prendrai contact avec les différents distributeurs de fioul pour identifier celui proposant le meilleur tarif et lui transmettrai la liste des personnes intéressées avec leurs coordonnées et le volume souhaité.

Vos coordonnées ne seront utilisées que pour le regroupement de commande et ne seront communiquées qu'au fournisseur retenu.

C'est ensuite le fournisseur qui prendra directement contact avec chaque personne pour déterminer le moment de la livraison.

Merci aux personnes intéressées de se manifester avant le 20 septembre pour une organisation optimale.

N'hésitez pas en cas de question.

Ludovic LE BARS

19 Route de Flexbourg – lebars.ludovic@gmail.com – 06 87 10 10 01 (entre 18h30 et 20h30).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET

MEMBRES PRESENTS : Nicole SCHWARTZ, Johann GUENARD, Jean-Noël GRASSWILL, Laetitia HERBLOT, Carine LUX, Adrien LUTZ, Mélanie MORE-DESIRE, Olivier PERNET, Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLER, Tiffanie RAETH

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Adjoint, Nicolas FERNANDEZ, Christophe LE COZ, Thomas PASCUAL, Laurent HOCHART, Aurore MOINE

Chantal SITTLER donne procuration à Nicole SCHWARTZ

Hubert WIDLOECHER donne procuration à Johann GUENARD

Christophe LE COZ donne procuration à Catherine JAEGLER

Nicolas FERNANDEZ donne procuration à Jean-Noël GRASSWILL

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 JUIN 2020

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 4 juin 2020.

VOTE A L'UNANIMITE

2. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Annule et remplace la délibération du 4 juin 2020,

Le Conseil Municipal décide de créer les commissions suivantes et de nommer :
(Le Maire est président de toutes les commissions).

FINANCES, BUDGET ET SUBVENTIONS

GUENARD (Vice-Président) - WIDLOECHER Matthieu – MOINE - WIDLOECHER Hubert – SCHWARTZ – SITTLER – LE COZ - HOCHART

GESTION DU PERSONNEL ET RECRUTEMENT

WIDLOECHER Hubert (Vice-Président) – MORE-DESIRE – GUENARD - JAEGLER

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITION ENERGETIQUE

WIDLOECHER Hubert – GUENARD - HOCHART

ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS, JARDINS ET CIMETIERE

SCHWARTZ (Vice-Présidente) – LUX – LUTZ – SITTLER - PASCUAL

VOIRIES, TRAVAUX, MATERIEL, SECURITE ET BATIMENTS

WIDLOECHER Hubert (Vice-Président) – PERNET – GRASSWILL – FERNANDEZ – LUTZ – SCHWARTZ - PASCUAL

ECONOMIE ET VIE LOCALE

SCHWARTZ (Vice-Présidente) – WIDLOECHER Matthieu – SITTLER

COMMUNICATION, INFORMATIONS MUNICIPALES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

SCHWARTZ (Vice-Présidente) - PERNET – RAETH – MOINE – JAEGLER



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

SITTLER (Vice-Présidente) – RAETH – HERBLOT – LUX – MOINE – FERNANDEZ – SCHWARTZ – GRASSWILL
- JAEGLÉ - PASCUAL

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

PERNET – MORE-DESIRE – HERBLOT - FERNANDEZ – LE COZ

PERSONNES AGEES, JEUNESSE, ENFANCE, ECOLE ET PERISCOLAIRE

SITTLER (Vice-Présidente) – MORE-DESIRE – GRASSWILL – RAETH – HERBLOT – LUX – LUTZ –
WIDLOECHER Matthieu – GUENARD – LE COZ- HOCHART

VOTE A L'UNANIMITE

3. CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

La création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1^{er} août 2020, pour les fonctions de :

- Maintient et effectue les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie de la commune
- Maintient l'état de propreté de la commune
- Entretien des espaces verts de la commune
- Assure l'entretien courant des machines, des matériels et du local communal
- Conduit en sécurité les engins d'entretiens communaux
- Participe à la préparation d'évènements et de manifestations
- Connait les consignes à appliquer en cas d'urgence et les gestes de premiers secours

VOTE A L'UNANIMITE

4. CREATION D'UN EMPLOI DE RESPONSABLE TECHNIQUE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

La création d'un emploi permanent d'un technicien à temps complet à compter du 1^{er} août 2020, pour les fonctions de :

- Pilote les études préalables et les études de faisabilité pour les projets
- Pilote et met en œuvre les projets techniques de la commune
- Pilote et suit des contrats de maintenance
- Programme, planifie et suit les opérations et les travaux
- Assure une veille juridique et réglementaire
- Conseille et assiste les élus
- Participe à l'élaboration du budget des services techniques dans un objectif d'optimisation des dépenses
- Maintient et effectue les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie de la commune

VOTE A L'UNANIMITE

5. CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps non complet, en qualité de contractuel, pour les fonctions de :



- Accueillir et renseigner le public sur place et par téléphone
- Gérer l'état civil, l'urbanisme, recensement militaire, liste électorale et concession cimetière
- Organiser et mettre en forme des documents administratifs
- Gérer la communication
- Assurer le traitement des opérations comptables
- Responsable de l'Agence Postale

La durée hebdomadaire de service est fixée à 21h30.

VOTE A L'UNANIMITE

6. AGREMENT D'ASSOCIES POUR LE LOT DE CHASSE INTERCOMMUNAL STILL-BALBRONN

Vu la demande de Monsieur Germain Stauffer, Président de la Société de Chasse des chasseurs associés Still pour l'agrément de :

- Michaël Ferber
- Steffen Hölzer
- Michael Gumpel

en tant qu'associés.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'agrément des personnes nommées ci-dessus en tant qu'associés.

VOTE A L'UNANIMITE

7. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) – DELIBERATION FIXANT LA LISTE DES NOMS EN VUE DE LA NOMINATION DES MEMBRES

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms parmi lesquels 12 noms seront tirées au sort par le service des impôts.

12 commissaires titulaires

Nicole SCHWARTZ, Johann GUENARD, Nicolas FERNANDEZ, Jean-Noël GRASSWILL, Laetitia HERBLOT, Aurore MOINE, Christophe LE COZ, Laurent HOCHART, Pascal BRENDLE, Luc SIEGEL, Bruno KASTLER, Stéphane LACHENAL

12 commissaires suppléants

Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTler, Carine LUX, Adrien LUTZ, Mélanie MORE-DESIRE, Olivier PERNET, Catherine JAEGLE, Thomas PASCUAL, Catherine SIEGEL, Rémy LANDMANN, Claire CASNER, Nicolas LUDMANN

1 agent de la commune

Cathy SCHNEIDER

VOTE A L'UNANIMITE



8. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE MOLSHEIM-MUTZIG ET ENVIRONS POUR L'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal PREND ACTE du Rapport Annuel pour 2019 relatif à l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.
Ce rapport est consultable sur demande en Mairie.

9. TARIF CAMPING 2020

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et suite à l'ouverture du camping qui a dû être repoussée au 13 juin 2020, le prix de redevance de l'emplacement au camping sera de 930 euros HT soit 1 023 euros TTC pour l'année 2020 contre 1 420 € TTC en temps normal concernant une période d'ouverture du 13 juin 2020 au 8 novembre 2020.

VOTE A L'UNANIMITE

10. DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Avenant au contrat de location de chasse sur le lot de chasse n° 1
- Arrêté concernant la mise en place des activités socio-culturelle à l'école Robert Schuman pour les tarifs du 15 juin au 3 juillet 2020
- Arrêté portant délégation du maire des fonctions d'état civil aux fonctionnaire titulaire de la commune concernant Mesdames Flicker et Schneider
- Arrêté portant délégation de signature concernant certification de documents et de signature pour Mesdames Flicker et Schneider



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET

MEMBRES PRESENTS : Nicole SCHWARTZ, Johann GUENARD, Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Christophe LE COZ, Thomas PASCUAL, Olivier PERNET, Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLE, Tiffanie RAETH, Laetitia HERBLOT, Carine LUX, Aurore MOINE

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Jean-Noël GRASSWILL, Laurent HOCHART, Adrien LUTZ, Mélanie MORE-DESIRE

Adrien LUTZ donne procuration à Laetitia HERBLOT

Mélanie MORE-DESIRE donne procuration à Nicole SCHWARTZ

Jean-Noël GRASSWILL donne procuration à Nicolas FERNANDEZ

Laurent HOCHART donne procuration à Catherine JAEGLE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 10 juillet 2020.

VOTE A L'UNANIMITE



2. Budget primitif 2020

Vu le débat d'orientation budgétaire du 16 juillet 2020

- **BUDGET RESTAURANT**

14 423.34 € en dépenses et recettes de fonctionnement
10 549.08 € en dépenses et recettes d'investissement

- **BUDGET FORET**

106 140.00 € en dépenses et recettes de fonctionnement

- **BUDGET CAMPING**

118 740.00 € en dépenses et recettes d'exploitation
44 575.86 € en dépenses et recettes d'investissement

- **BUDGET COMMUNE**

1 451 057.06 € en dépenses et recettes de fonctionnement
1 905 466.95 € en dépenses et recettes d'investissement

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, GUENARD, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HERBLOT, LUX, MOINE, GRASSWILL, LUTZ, MORE-DESIRE

S'ABSTIENT : LE COZ, PASCUAL, JAEGLE, HOCHART

3. Budgets écoles pour l'année 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des budgets prévus pour l'école maternelle et l'école élémentaire Robert Schuman pour l'exercice 2020.

Ces budgets sont exécutés par les directions des établissements.

ECOLE MATERNELLE pour 51 élèves

DENOMINATION	BUDGET 2020
FONCTIONNEMENT	1 734 €
CARNET DE SUIVI	50 €
MATERIEL AUTRES	200 €
SOUS TOTAL	1 984 €
TRANSPORTS ET SORTIE	1 515 €
SOUS TOTAL	1 515 €
NOEL	680 €
SOUS TOTAL	680 €
TOTAL GENERAL	4 179 €

Achat pour 200 € TTC de papier photocopieur

Equipement : achat de matériel pour 547 € TTC pris en charge directement par la commune.



DENOMINATION	BUDGET 2020
FONCTIONNEMENT	3 990 €
PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	200 €
SOUS TOTAL	4 190 €
TRANSPORTS	1 900 €
SOUS TOTAL	1 900 €
RENCONTRE AVEC OBERWOLFACH	500 €
SOUS TOTAL	500 €
NOEL	790 €
SOUS TOTAL	790 €
ACQUISITION DE MANUELS	1 000 €
SOUS TOTAL	1 000 €
TOTAL GENERAL	8 380 €

Achat pour 600 € TTC de papier photocopieur

Equipement : attribution d'une subvention de 500 € pour l'achat d'un ordinateur portable

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, GUENARD, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HERBLOT, LUX, MOINE, GRASSWILL, LUTZ, MORE-DESIRE

S'ABSTIENT : LE COZ, PASCUAL, JAEGLE, HOCHART

4. Subvention pour la caisse d'assurance accidents agricoles du Bas-Rhin (CAAA 67)

Le Conseil municipal fixe le montant de la subvention à la Caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin à 3 000 euros soit une partie du revenu de la chasse en plaine, pour le recouvrement partiel de la cotisation de l'exercice 2020.

Les Caisses d'assurance-accidents agricoles d'Alsace-Moselle constituent une organisation de protection sociale, elles sont en charge de la gestion de la branche accident du travail et maladie professionnelle (AT/MP) du régime de protection sociale agricole applicable en Alsace et en Moselle. Cette assurance sociale concerne les populations des salariées et non-salariées relevant du régime agricole, principalement les populations des secteurs agricole, viticole et forestier.

VOTE A L'UNANIMITE

5. Prévisions des coupes et travaux en forêt 2020

Suite à l'exposé de Monsieur Alexandre GONÇALVES, Maire

Le Conseil Municipal :

- Approuve les programmes de travaux (exploitation et travaux de maintenance, sylviculture, divers) présentés par l'Office National des Forêts en Forêt communale pour l'exercice 2020.
- Approuve l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés pour un montant prévisionnel de recettes brutes s'élevant à 57 750 € HT pour un volume de 1 173 m3
- Délègue Monsieur le Maire pour signer les différents documents et pour approuver par la voie de convention ou de devis sa réalisation dans la limite des crédits ouverts par le Conseil Municipal



Vote les crédits correspondants à ces programmes :

- 31 260 € HT pour les travaux d'exploitation
- 10 800 € HT pour les travaux de débardage
- 4 448 € HT pour la maîtrise d'œuvre
- 1 503 € HT pour l'assistance à la gestion de main d'œuvre
- 1 400 € HT autres dépenses

VOTE A L'UNANIMITE

6. Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des communes au Comité syndical de l'ATIP

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal.

La commune de Still est membre de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP).

L'ATIP est l'organisme publique qui instruit les permis de construire et déclaration préalable de la commune.

Chaque entité membre de l'ATIP, désigne au sein de son organe délibérant, un électeur (et un suppléant) qui sera appelé à voter pour la liste de candidats qui souhaitent administrer l'ATIP.

Ainsi après avoir délibéré le Conseil municipal

Désigne Alexandre GONÇALVES en qualité d'électeur titulaire qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité syndical de l'ATIP

Désigne Johann GUENARD en qualité d'électeur suppléant qui sera appelé à voter, en cas d'empêchement de l'électeur titulaire, pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité syndical de l'ATIP

VOTE A L'UNANIMITE

7. Décision prise par Monsieur le Maire en vertu de sa délégation

Le Conseil Municipal prend note de la décision suivante :

- Mise en place des activités socio-culturelle du 17 au 21 août 2020.



VIE ASSOCIATIVE

Nous vous rappelons, que la manifestation devra tenir compte des mesures sanitaires et se déroulera seulement si la situation ne se dégrade pas.

DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020

8h00 – 13h00

BOURSE

aux JOUETS &

VIDE-DRESSING

Dans la Salle des fêtes « LES TUILERIES » A STILL

Organisée par la Chorale Sainte Cécile

RENSEIGNEMENT : 06 37 78 52 91 APRES 18H

Mise en place des exposants : dimanche 25 octobre 2020 à partir de 7h00

Attention nombre de places limitées

BULLETIN D'INSCRIPTION

.....
Talon réponse à retourner à l'adresse suivante :

Chorale Sainte Cécile – Mme ROYER

1 Impasse de la Croix 67 190 STILL

10 EUROS LA TABLE + 2 CHAISES

Nom Prénom

Adresse.....

Code PostalVille

Tél.....Email.....

Inscription pour : Bourse jouets/vêtements
enfants

– Je joins le règlement à l'ordre de la Chorale
Sainte Cécile Ou en espèce

Vide-dressing

Date :

Signature

Nombre de table :x10 € =€



VOS COMMERCANTS

	Boulangerie Siegel	Agence Postale Communale	Mairie	Proxi	Cabinet du Dr Galmiche	Restaurant les Tuileries	Meubles Valnet	Electricité Ohrel	Le petit salon	Le salon by Claire
Lundi matin	FERME	FERME	FERME	08h-14h	8h30-12h	FERME	FERME	8h-12h	FERME	FERME
Lundi après-midi				FERME	14h30-16h30			14h-18h		
Mardi matin	6h15-12h30	8h-12h	8h-12h	08h-14h	8h30-12h	11h30-14h	9h-12h	8h-12h	08H30-12H	9H-18H
Mardi après-midi	15h30-18h30	FERME	FERME	FERME	14h30-16h30	FERME	14h-19h	14h-18h	14H-18H30	
Mercredi matin	6h15-13h	8h-12h	8h-12h	08h-12h	8h30-12h	11h30-14h	9h-12h	8h-12h	09h-12h	9H-18H
Mercredi après-midi	FERME	FERME	FERME	FERME	17h-19h	FERME	14h-19h	14h-18h	FERME	
Jeudi matin	6h15-12h30	8h-12h	8h-12h	08h-11h4h	FERME	11h30-14h	9h-12h	8h-12h	08H30-12H	FERME
Jeudi après-midi	FERME	FERME	FERME	FERME	SUR RDV	FERME	14h-19h	14h-18h	14H-18H30	14h00-19h00
Vendredi matin	6h15-12h30	8h-12h	8h-12h	08h-14h	8h30-12h	11h30-14h	9h-12h	8h-12h	08H30-12H	9h00-20h00
Vendredi après-midi	15h30-18h30	FERME	FERME	FERME	17h-19h	19H-21h30	14h-19h	14h-18h	14H-18H30	
Samedi matin	6h-13h	9h-12h00	9h-11h00	08h-14h	SUR RDV	FERME	9h-12h	FERME	08h-16h30	8h00-16h00
Samedi après-midi	FERME	FERME	FERME	FERME	FERME	19H-21h30	14h-18h			
Dimanche matin	8h-12h	FERME	FERME	FERME	FERME	11h30-14h	FERME	FERME	FERME	FERME
Dimanche après-midi	FERME					19H-21h30				
Téléphone	03 88 50 01 89	03 88 50 00 33	03 88 50 00 33	03 88 50 09 33	03 88 50 10 22	03 88 97 74 49	03 88 50 00 40	03 88 48 78 78	03 88 50 07 22	03 69 32 74 47

PERMANENCES DES ELUS

